A.B INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 91 Bastide des Pins
Avenue de Marseille
13127 Vitrolles

R.C.S 812 979 805 Salon de Provence

ci-après la « **Société** »

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 12 OCTOBRE 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six,
Le Douze Octobre,
A Neuf Heures,

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Aikel BOUBAKRI, né le 16 avril 1989 à Marignane (13), de nationalité française, demeurant 395 chemin de la Bastide du Gendarme 13340 Rognac,

Associé unique de la Société, détenant l'intégralité des actions composant le capital social et des droits de vote ;

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité d'associé unique, il exerce seul les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés conformément aux statuts de la Société ;

Que le présent procès-verbal tiendra lieu de feuille de présence à la présente séance de l'associé unique ;

Qu'il a décidé de statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026 - Quitus au Président - Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2026 ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées ;

- Pouvoir pour les formalités.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026
Quitus au Président - Approbation des charges non déductibles

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

(i) approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport ;

(ii) prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

(iii) approuve les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et lui donne quitus de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2026

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, **décide d'affecter** le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2026, lequel s'élève à la somme de 809.566 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **809.566 euros**

Tenant compte du poste « *réserve légale* » intégralement doté,

Tenant compte du poste « *autres réserves* » s'élevant à 345.390 euros,

Distribution d'un dividende à l'Associé Unique d'un montant de 450 000 euros, soit un dividende de 4.500 euros par action, et

Dotation du solde soit la somme de 359.566 euros au poste « *autres réserves* » dont le montant passerait de 345.390 euros à la somme de 704.956 euros,

L'Associé Unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

- **Exercice clos le 30 juin 2025 : 450.000 euros**
- **Exercice clos le 30 juin 2024 : 344.999 euros**
- **Exercices clos le 30 juin 2023 : 142.858 euros**

TROISIEME DECISION

Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, **approuve** les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique **confère**, en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres formalités et, plus généralement, faire tout ce qui se révèlerait nécessaire et/ou utile à cette fin.

***
*

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par l'associé unique en sa qualité de président de séance et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

_____

Pour l'associé unique
Président
Monsieur Aikel BOUBAKRI



AB INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 91 Bastide des Pins
Avenue de Marseille
13127 Vitrolles

R.C.S 812 979 805 Salon de Provence

BILAN
AU 30 JUIN 2026

Certifié conforme par le Président
Monsieur Aikel BOUBAKRI



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2026 12			Exercice N-1 30/06/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	600 000	60 625	539 375	563 375	24 000-	4.26-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	35 890	15 864	20 026	5 946	14 080	236.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	50 000		50 000	50 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000		
	Total II	686 890	76 489	610 401	620 321	9 920-	1.60-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	328 800		328 800	249 600	79 200	31.73
	Autres créances	639 751		639 751	26 303	613 448	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	241 520		241 520	616 598	375 078-	60.83-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	4 867		4 867	2 606	2 261	86.80
	Total III	1 214 939		1 214 939	895 107	319 832	35.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 901 829	76 489	1 825 340	1 515 428	309 912	20.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2026 12	Exercice N-1 30/06/2025 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	345 390		345 390	
	Report à nouveau		200 150	200 150-	100.00-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	809 566	595 240	214 326	36.01
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 156 056	796 490	359 566	45.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	510 353	545 961	35 608-	6.52-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	7 212	6 302	910	14.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	618	510	108	21.11
	Dettes fiscales et sociales	151 053	161 497	10 444-	6.47-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48	4 668	4 620-	98.97-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	669 284	718 937	49 654-	6.91-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 825 340	1 515 428	309 912	20.45
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	196 582	201 714		

AB INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 91 Bastide des Pins
Avenue de Marseille
13127 Vitrolles

R.C.S 812 979 805 Salon de Provence

ANNEXES
AU 30 JUIN 2026

Certifiées conformes par le Président
Monsieur Aikel BOUBAKRI



ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS AB INDUSTRIE
13127 VITROLLES

ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	600 000		
Installations générales agencements aménagements divers	2 586		
Matériel de transport	9 845		21 037
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 802		669
TOTAL	615 233		21 706
Autres participations	50 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 000		
TOTAL	51 000		
TOTAL GENERAL	666 233		21 706

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			600 000	600 000
Installations générales agencements aménagements divers			2 586	2 586
Matériel de transport			30 883	30 883
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 049	2 421	2 421
TOTAL		1 049	635 890	635 890
Autres participations			50 000	50 000
Prêts, autres immobilisations financières			1 000	1 000
TOTAL			51 000	51 000
TOTAL GENERAL		1 049	686 890	686 890

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	36 625	24 000		60 625
Installations générales agencements aménagements divers	1 909	518		2 427
Matériel de transport	5 997	6 411		12 408
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 381	697	1 049	1 029
TOTAL	45 912	31 626	1 049	76 489
TOTAL GENERAL	45 912	31 626	1 049	76 489

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	24 000				
Instal.générales agenc.aménag.divers	518				
Matériel de transport	6 411				
Matériel de bureau informatique mobilier	697				
TOTAL	31 626				
TOTAL GENERAL	31 626				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Montant des avances	Conditions consenties		Montant des rembourse-ments de l'exercice
	Durée (mois)	Taux (%)	
1 212			

Le compte courant d'associé de M. BOUBAKRI Aïkel présente un solde créditeur de 1211.93€ à la clôture de l'exercice au 30 juin 2026

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	639 606
Total	639 606

ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

Détail des produits à recevoir

	Montant
Dividendes SARM COMPOSITE	531 237
Dividendes INOV RESINE	108 369
Total	639 606

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	25 347
Autres dettes	48
Total	25 395

SAS AB INDUSTRIE
13127 VITROLLES

ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

Détail des charges à payer

	Montant
Congés payés + charges	25 060
Taxe apprentissage / Formation continue / Divers	287
Honoraires social	48
Total	25 395

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 867
Total	4 867

SAS AB INDUSTRIE
13127 VITROLLES

ANNEXE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyer + charges	2 730		
Cotisation foncière	433		
Taxe foncière	1 704		
Total	4 867		

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AB INDUSTRIE
13127 VITROLLES

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observ
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS INOV RESINE	1 000	219 330	100.00					854 877	108 369	108 369	
- EURL SARM COMPOSITE	100 000	2 481 076	100.00					7 501 530	1 062 474	531 237	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											